

# La Voix Syndicale

## de l'Essonne

Prix 1,50 €

SPÉCIAL PRUD'HOMMES  
Supplément au n° 64

Bimestriel de l'Union Départementale CGT de l'Essonne

### 3 décembre 2008, ça me concerne ?

Les élections prud'homales auront lieu le mercredi 3 décembre 2008. Vous êtes salarié(e) du secteur privé dans la Fonction publique ? Vous croyez que l'unique ambition de votre employeur est de faire votre bonheur et votre fortune ? Qu'il se sacrifierait plutôt que de vous faire de la peine ? Ce journal ne vous concerne pas. Si vous pensez que, dans votre carrière, vous aurez un jour des conflits du travail, sur les heures supplémentaires, conditions de travail, menaces de licenciement, harcèlement, sanctions injustifiées ou tout simplement mise à la porte, ce journal vous concerne. Vous avez besoin d'être défendu(e) ? La CGT est là.



la  
cgt  
Essonne

La Voix Syndicale  
12 Place des Terrasses de l'Agora  
91034 Évry Cedex  
Directeur de publication :  
Marc Roumejon  
Tél. 01 60 78 28 41  
fax 01 60 78 55 43  
ud91@cgt.fr  
Commission paritaire  
N° 1212S06300

## Marie-Claude Latour :

### les prud'hommes, c'est quoi ?

**« Le monde du travail ne doit pas être une jungle où régnerait la loi du plus fort, l'employeur. Il y a des lois. Pour les faire respecter, il faut des tribunaux. Ce sont les Prud'hommes. »**

**La Voix Syndicale. Comment se passe l'élection ?**

**Marie-Claude Latour.** On élit des juges, qui représentent employeurs et salariés, de façon paritaire. Les salariés sont représentés par des juges syndiqués. Cela veut dire que l'électeur doit choisir le syndicat qu'il pense le plus efficace pour le défendre. À mes yeux, c'est évidemment la CGT.

**LVS. Pourquoi ?**

**M-C.L.** La meilleure preuve, ce sont les résultats. Le Conseil d'Évry, que préside la CGT, a un excellent taux de jugements favorables aux salariés. Deuxième raison, je pense que la CGT est le seul syndicat à prendre en compte l'ensemble du monde du travail, les stages abusifs, la multiplication des CDD, les heures supplémentaires non payées, les contrats de mission, etc. Les principales victimes sont souvent les plus fragiles, les femmes



Marie-Claude Latour est présidente CGT du Conseil de Prud'hommes d'Évry.

en contrat à temps partiel ou les jeunes qui commencent leur vie professionnelle dans la précarité.

**LVS. Les prud'hommes sont les tribunaux des pauvres ?**

**M-C.L.** Pas du tout, ils valent pour tous. Depuis 1979, une section encadrement a été créée. Elle est destinée aux cadres et aux salariés assimilés, relevant de conventions collectives particulières. Je vous assure que les dossiers ne manquent pas.

**LVS. Quelle est la valeur juridique des décisions prud'homales ?**

**M-C.L.** Le droit du Travail en vigueur aujourd'hui est enrichi de ce qu'on appelle la jurisprudence, toutes les décisions rendues dans les Conseils de Prud'hommes et en Cour de Cassation. Le droit évolue grâce aux salariés qui ont dit stop en saisissant les tribunaux. C'est une source de droit au plus près de la réalité. Le principe de paritarisme aussi est de pleine actualité. L'employeur ne doit pas être le seul à apprécier et décider.

# Éric Lesage : section commerce

## et influence de la grande distribution



Éric Lesage est président de la section Commerce du Conseil de Prud'hommes d'Évry.

**« Du fait de son implantation au cœur de l'Essonne et du nombre d'entreprises dépendant du CPH d'Évry, la section Commerce est l'une des plus importantes en volume d'affaires traitées, qui nécessite deux audiences par semaine. »**

**« Les entreprises de la grande distribution sont principalement à l'origine des litiges présentés. Elles ont la fâcheuse habitude de licencier leurs salariés pour faute grave, les privant d'indemnité de départ. Ce qui explique que beaucoup de salariés qui gagnent devant les prud'hommes ne souhaitent pas être réin-**

**tégrés et préfèrent recevoir des indemnités de rupture. La section Commerce traite aussi des licenciements pour inaptitude et là encore, certains employeurs se**



Les salariés d'Ikea en lutte gagnante..

**tégrés et préfèrent recevoir des indemnités de rupture.**

**La section Commerce traite aussi des licenciements pour inaptitude et là encore, certains employeurs se**

### Nouveau : tout le monde peut voter par correspondance

Les élections prud'homales de 2008 comportent une nouveauté importante. Tout salarié pourra voter par correspondance. La seule condition est évidemment d'être inscrit(e) sur les listes électorales. Si vous avez le moindre doute sur la question, contactez la CGT au 01 60 78 28 41 ou par courriel [ud91@cgt.fr](mailto:ud91@cgt.fr)

**dédouant de l'obligation de reclasser la personne dans l'entreprise ou dans le groupe.**

**Pour les licenciements économiques, la loi de modernisation sociale de 2002, qui renforçait le**

**contrôle des Comités d'entreprise et de l'Inspection du Travail, a été combattue par des décrets de 2003 et 2005, avec des accords de « méthode » issus de la loi Fillon. Les conseillers CGT sont amenés à utiliser le droit communautaire européen, souvent plus favorable aux salariés que le droit français, et qui prime sur celui-ci.**

**Autre utilité des Prud'hommes, certains salariés obtiennent gain de cause pour faire annuler des sanctions disciplinaires en rapport avec leur activité syndicale dans l'entreprise. Cela concerne tous les militants syndicaux, dont bien sûr ceux de la CGT ».**

### Il faut sauver le soldat Étampes

Fin 2007, la Ministre de la Justice Rachida Dati décidait de rayer d'un trait de plume le Conseil de Prud'hommes d'Étampes. La décision a fait l'unanimité contre elle et la bataille rebondit sans cesse.

Il est rare de voir une telle unité politico-syndicale. Lors d'une réunion en Préfecture de l'Essonne le 31 janvier 2008, le Procureur de la République, le député-maire UMP d'Étampes, Franck Marlin, le sénateur PCF Bernard Véra, le secrétaire général de l'Union départementale CGT, Marc Roumejon, sont d'accord sur un point central : cette suppression est une mauvaise idée. Elle éloignerait tous les salariés du Sud-Essonne d'une justice de proximité et engorgerait le Conseil d'Évry.

L'affaire fait tant de bruit que la Confédération CGT souhaite que le litige soit porté devant le Conseil d'État, la plus haute juridiction administrative nationale. Le dossier est d'autant moins refermé que Franck Marlin approuve cette décision. Ce qui enchantera certainement la grande démocrate qu'est Mme Dati.

Manifestation CGT début 2008 pour le maintien du Conseil.



# Les prud'hommes de Longjumeau

## ont flingué le CNE

**S'il fallait une seule preuve de l'utilité des Prud'hommes, l'affaire du CNE suffirait. La CGT assure aussi le service après-vente.**

Les salariés et les étudiants avaient fait coup double : virer le CPE et régler le destin politique de Dominique de Villepin. Gouvernement et patronat avaient une autre carte dans la manche, le CNE (Contrat Nouvelle Embauche), de même inspiration. Créé par ordonnance du 2 août 2005, il permettait à l'employeur, dans les établissements de moins de 20 salariés, de rompre sans délai le contrat de travail d'un salarié sans avoir à justifier sa décision par une « cause réelle et sérieuse » pendant deux ans.

Le 28 août 2006, le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau, dans l'Essonne, jugeait que l'ordonnance créant le CNE était contraire à la convention n° 158 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Malgré une bataille d'arrière-garde acharnée du gouvernement et du patronat, le CNE est officiellement mort. Cependant, des milliers de salariés y sont encore soumis et les patrons de la CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises) a ouverte-



- Le Code du Travail devait être simplifié, par une réécriture pendant les deux dernières années, effectuées d'ailleurs sans aucun contrôle démocratique. Gros mensonge au vu du résultat : 964 pages format A4 ont vu le jour, avec des milliers d'articles réécrits, recodifiés, dont le rajout de 1761 articles. Il y avait 1891 articles de loi, il y en a 3652 et tout cela sans table de correspondance pour permettre la comparaison. La technique générale consiste à transférer le droit du travail du législatif (Parlement) au réglementaire (Gouvernement), ce qui assure la rapidité, l'opacité et donc l'efficacité de toutes les régressions.

Le résultat des élections prud'homales de décembre 2008 aura un effet sur l'évolution du droit du travail.

ment menacé de « faire le ménage », c'est-à-dire de licencier préventivement les salariés en CNE. C'est pourquoi la CGT a décidé d'un dispositif exceptionnel d'accueil, de conseil et de défense de ces salariés menacés.

**Le dispositif consiste en un Numéro Vert, le 0820207033.**

**Claude Francal,  
Conseiller Encadrement au CPH de Longjumeau**

## Les prud'hommes

### défendent les droits syndicaux



« Le patronat tente de faire condamner, voire d'exclure, les militants afin de maintenir les salariés isolés sous la pression de sa seule autorité. Celle-ci peut être sanctionnée parce que la CGT a saisi le tribunal correctionnel d'Évry pour prêt de main-d'œuvre illicite. Chez « Corporate Express » à Bondoufle, les salariés demandent le simple respect de la convention collective. Pour avoir soutenu l'action, et demandé l'application du droit, deux syndicalistes sont licenciés pour indiscipline.. Aux Cars Meyer, une élue CGT du CHSCT (Hygiène et Sécurité) est menacée de licenciement, simplement pour avoir rempli son rôle d'élue.

*s'exprimer par le refus de revaloriser les salaires à l'abus du temps partiel, en passant par les discriminations, femmes-hommes, contre les étrangers et les sans-papiers, l'homophobie ou l'abus de l'intérim et du CDD. Les exemples récents sont nombreux. En voici quelques-uns.*

*À la Compagnie Générale de Géophysique, le secrétaire général du syndicat et délégué syndical est me-*

*À Bodyguard-Évry, la direction s'attaque au délégué syndical CGT en le menaçant de licenciement pour des raisons fallacieuses.*

*À la Snecma-Corbeil, le CPH a été saisi deux fois pour indemniser des militants CGT frappés de discrimination syndicale. Ils ont gagné face à la direction, qui a dû payer l'amputation des carrières. Huit autres dossiers sont pendants sur la discrimination contre les femmes.*

*Dans tous les cas, la CGT, ses organisations et ses conseillers prud'hommes, a toujours pris résolument parti pour les droits des salariés. Je peux vous assurer que nous sommes décidés à continuer et à amplifier notre action. Votre vote du 3 décembre prochain comptera beaucoup pour cela ».*

**Annick Jeannette-Stiti,  
Présidente de la section Industrie  
au CPH d'Évry**

# La vie réelle des cadres

**Il suffit de passer un après-midi d'audience à la section Encadrement d'un Conseil de Prud'hommes pour comprendre qu'il y a loin de l'image d'Épinal à la réalité des Cadres, Ingénieurs et Techniciens.**

Quand la télé passe une niaiserie du genre « La vie rêvée du golden boy » ou « J'ai travaillé plus, et j'en suis fier », le cadre allie autorité, alimentation équilibrée, travail acharné et happy end, surtout quand il a mis fin à la dictature de l'horrible ex-PDG et épousé la ravissante ingénieure qui a toujours cru en lui.

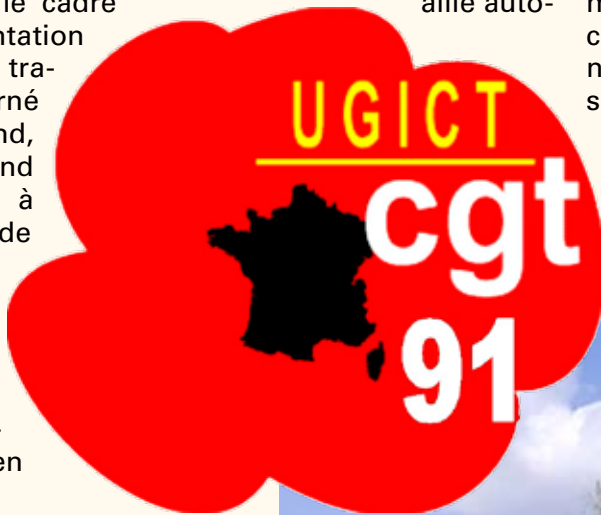
Aux Conseils de Prud'hommes, d'Essonne ou ailleurs, la réalité est moins glamour. C'est à la fois une loupe et un projecteur sur les relations et les fonctionnements réels de l'entreprise, tissés d'exigences et de contraintes à légitimité variable.

Une audience Encadrement est un aperçu en accéléré d'un monde tout en tensions, aux antipodes des « success stories » managériales ou de la « séparation à l'amiable » rêvée par

le Medef. Plus de 90 % des affaires concernent des ruptures de contrat. En quelques années, les motifs se sont modifiés, naviguant entre la « perte de confiance » et la « non-atteinte d'objectifs, l'insuffisance professionnelle, le comportement... ».

Les cadres viennent ainsi demander aux Prud'hommes de requalifier des prises d'acte de rupture en licenciement sans cause, ouvrant droit à des indemnités. Il en va de même avec le harcèlement moral, souvent invoqué alors même que les conditions d'organisation du travail sont en cause.

L'encadrement subit à l'entreprise une situation de pressions et de tensions extrêmement lourdes. Ils manifestent aujourd'hui une attente très forte de justice sociale.



**Vous voulez contacter la CGT ?**

**Vous syndiquer ?**

NOM.....

PRÉNOM.....

ENTREPRISE.....

TÉLÉPHONE.....

ADRESSE.....



**Union Départementale CGT 91 12-14 Place des Terrasses de l'Agora 91000 Évry**

**Tél : 01 60 78 28 41 / Courriel : ud91@cgt.fr**